

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 mai 2019	N° 2019-316

Convocation du 17 mai 2019

Aujourd'hui vendredi 24 mai 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Alain TURBY
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA
Mme Maribel BERNARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT
M. Marc LAFOSSE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU jusqu'à 10h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h00
M. Michel VERNEJOUL à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h00
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h10
M. Alain CAZABONNE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h15
M. Nicolas FLORIAN à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h30
Mme Christine BOST à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h20
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 11h30
M. Didier CAZABONNE à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à partir de 11h40
M. Alain SILVESTRE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h40
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h00
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 mai 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	N° 2019-316

Représentation de Bordeaux Métropole au Conseil de Faculté de droit et science politique, de l'Université de Bordeaux - Désignation - Décision - Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Au sein de l'Université de Bordeaux existe une Unité de formation (UF) pluridisciplinaire droit et science politique, intitulée « faculté de droit et science politique » dont les statuts ont été adoptés le 4 mai 2016. La faculté de droit et science politique est une composante de formation interne du collège Droit science politique économie gestion (DSPEG).

Cette UF est structurée autour de départements de formation compétents pour les formations qui leur sont rattachées. Conformément aux statuts du collège DSPEG (art. 19), a été créé au sein de cette UF un département de formation Institut d'études judiciaires (IEJ).

La faculté de droit et science politique a pour mission de gérer les formations d'enseignement conformément à son projet éducatif et aux dispositions légales et réglementaires.

Le Conseil de la faculté doit, entre autres, intégrer des représentants de personnalités extérieures. A ce titre, les statuts UF droit et science politique de l'Université de Bordeaux prévoient l'attribution de sièges de personnalités extérieures pour la représentation de Bordeaux Métropole au sein de la faculté de droit et science politique.

Le Conseil est compétent pour toutes les affaires relatives à l'organisation et au fonctionnement de la Faculté. Il délibère notamment sur les questions suivantes :

- l'élection du doyen et du /ou des vice-doyens ;
- l'adoption du budget ;
- l'élaboration du règlement intérieur ;
- l'élaboration le cas échéant des statuts des départements.

Le Conseil formule des propositions concernant la création et la modification des maquettes d'enseignement et des modalités de contrôle des connaissances en concertation avec les départements de formation.

Le Conseil donne son avis :

- sur les projets de création de diplômes nationaux et d'université dans le cadre de la politique de formation définie par le collège Droit science politique économie et gestion (DSPEG) de l'Université de

Bordeaux ;

- sur les demandes de création de transformation et de répartition des postes d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de BIATSS (agents administratifs Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé) au sein de l'unité de formation.

Le Conseil peut, en outre, donner son avis sur les projets de création et de structuration des centres de recherche.

Le Conseil participe à l'évaluation des enseignements, des formations et de l'insertion professionnelle dans le cadre de la politique définie par l'Université et le collège DSPEG de l'Université de Bordeaux. Il contribue à l'orientation et à la définition des projets d'études des étudiants et de leurs projets professionnels.

Le Conseil participe à la définition des orientations de la politique européenne et internationale de l'Université et à la mise en oeuvre de celles-ci. Il est associé à la politique de communication et de valorisation des diplômes et des études relevant de la faculté.

Ce Conseil est composé de 40 membres, à savoir 10 représentants des professeurs, 10 représentants des enseignants-chercheurs, 10 représentants des étudiants, 2 représentants des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS) et 8 personnalités extérieures.

L'Université de Bordeaux nous sollicite pour désigner un représentant de Bordeaux Métropole appelé à siéger au sein du conseil de la faculté de droit et science politique pour une durée de 4 ans.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article D719-46 du Code de l'éducation

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT la nécessité de désigner un représentant titulaire et son suppléant à la faculté de droit et science politique de l'Université de Bordeaux,

CONSIDERANT les candidatures à ces fonctions,

DECIDE

Article unique : de désigner, après vote, pour représenter Bordeaux Métropole à la faculté de droit et science politique de l'Université de Bordeaux :

- Titulaire : M. Franck RAYNAL
- Suppléant : M. Guillaume GARRIGUES

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Désignations effectuées.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 mai 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 MAI 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 27 MAI 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Fabien ROBERT</p>
---	---